

ANNEXE FINANCIERE DU CONTRAT DE TERRITOIRE DU CANTON DE VILLE - ANNEE 2012 (VOLET 2)

Thématique	Action à mener	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Coût éligible HT	Participation prévisionnelle totale du Département **	Règles d'intervention du Département *		Observations
						Principes	Taux	
Cours d'eau	Travaux de restauration des cours d'eau	CDC	50 000 €	50 000 €	15 000 €	Taux fixe	30%	Travaux dans le cadre du SAGE du Giessen/Lièpvrette. Sont concernées : Maisongoutte, Steige et Villé
	Programme d'entretien des cours d'eau	CDC	1 000 €	1 000 €	300 €	Taux fixe	30%	Travaux dans le cadre du SAGE du Giessen/Lièpvrette
TOTAL Cours d'eau			51 000 €	51 000 €	15 300 €			
Déchets	Réalisation d'un dispositif de traitement des odeurs à l'usine de compostage de Scherwiller	SMICTOM	3 104 100 €	3 104 100 €	776 025 €	Taux fixe	25%	Pas de proratisation des coûts, ni de la subvention.
TOTAL Déchets			3 104 100 €	3 104 100 €	776 025 €			
Lecture publique	Restructuration du relais de la BDBR et création d'une médiathèque	CDC	1 455 000 €					En 2012 seront réalisés les différents diagnostics obligatoires ainsi que le choix de l'architecte. S'agissant d'un territoire de Lecture, l'aide représentera au maximum 50 % (en fonction de l'apport de la DRAC) du montant des travaux dans le cadre d'une médiathèque intercommunale. En 2013, démarrage des travaux, AP/CP sur 3 ans avec une 1ère annuité de crédits versée en 2013 d'un montant maximum de 150 000 €
TOTAL Lecture publique								
Animation du territoire	Diverses opérations	CDC	100 000 €	100 000 €	50 000 €	Taux fixe		Les opérations seront précisées ultérieurement
	Poste d'agent de développement	CDC	45 750 €	45 750 €	22 875 €	Taux fixe	50%	Coût annuel plafonné à 45 750 €
	Poste d'animateur touristique	CDC	38 120 €	38 120 €	15 248 €	Taux fixe	40%	
TOTAL Animation du territoire			183 870 €	183 870 €	88 123 €			
Circulations douces	Piste cyclable Villé/Maisongoutte	CDC	400 000 €					Pour la section Saint-Martin/Maisongoutte, des études préalables seront réalisées en 2012. Pour la section Saint-Martin/Villé, le projet n'est pas encore finalisé. La CDC assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération avec un soutien du CG de 50 %, y compris sur les acquisitions de parcelles
Total Circulations douces								
TOTAL VOLET 2			3 338 970 €	3 338 970 €	879 448 €			

** les montants des subventions départementales sont purement indicatifs et n'engagent pas le Conseil Général sur la somme qui sera finalement attribuée ; cette dernière dépendra en effet de l'examen du dossier par les services au vu des critères en vigueur au moment de l'instruction.

* TMC = taux modulé communal
TMI = taux modulé intercommunal